

Lourdes, à la Salette, à Pontmain, en Terre Sainte, durant sa vie mortelle...

La petite Marie D. appartenant à une des familles les plus honorables des Trois-Rivières avait cinq ans. Ses bons parents l'avaient amenée au Cap, à la chapelle du Saint-Rosaire. La pauvre petite fille était menacée de perdre la vue : les hommes de l'art s'étaient déclarés impuissants pour combattre le mal. L'enfant, par une douce et secrète inspiration de sa bonne Mère du ciel, laisse un instant, sa maman de la terre, monte sur un banc, et là debout, devant la statue que l'on dit miraculeuse (1) se met à dire à haute voix *N. D. du Saint-Rosaire, guérissez-moi donc* ; répétant cette invocation trois fois—La petite D. est parfaitement guérie. Ses parents vinrent remercier avec ferveur, la Reine du T. S. Rosaire.

—La petite C. de Gentilly n'avait que deux ans. Sa mère l'avait amenée au Sanctuaire du Cap : l'enfant n'avait de force dans aucun de ses petits membres : elle ne tenait pas debout, même avec l'aide de sa mère : son petit corps s'effaissait sur lui-même. Madame C. avait sa petite infirme, à côté d'elle, et la recommandait avec confiance à N. D. du Saint-Rosaire. Durant sa prière devant la statue de Marie, elle eut une petite distraction, et détournant son regard de l'image de la Ste Vierge, elle le porta sur sa petite fille. L'enfant se tenait, ferme sur ses deux jambes, et sortit du Sanctuaire alerte et sans broncher avec sa maman toute oyeuse.

**LES ROSES BÉNITES.**—Une petite fille de 6 ans, jouait au Cap, avec d'autres enfants de son âge. Les petits imprudents tenaient en main une petite hache très-

(1) Nous donnerons des preuves, si les prodiges constatés se renouvellent, en soumettant toujours, le tout, à l'examen de l'Autorté Ecclésiastique.